L’Écho des Loges – septembre 2024

L'ÉCHO DES LOGES

septembre 2024

Chères Logeoises, Chers Logeois,

Nous espérons que vous avez passé un bel été et sommes heureux de vous retrouver après deux mois bien denses pour notre village ! À travers cet Écho des Loges, nous avons le plaisir de vous annoncer les principaux événements du mois à venir. Belle rentrée à tous et à très bientôt !

Votre Maire, Caroline DOUCERAIN

LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations édition 2024 se tiendra **samedi 7 septembre de 14h à 17h**, Halle sportive, Parc Yvon Le Coz.

Retrouvez toutes les associations logeoises ou non logeoises, offrant des prestations aux habitants de notre commune. C'est l'occasion de mieux connaître notre tissu associatif et de rencontrer les bénévoles dévoués et passionnés qui vous présenteront leurs activités.

Il y en a pour tous les goûts : du sport individuel ou collectif, des distractions, des bonnes œuvres, des activités artistiques, etc. Alors ne ratez pas ce grand rendez-vous annuel avec vos associations !

Venez découvrir et vous inscrire ou vous réinscrire aux différentes activités des associations !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

Le Maire, Caroline Doucerain et le conseil municipal, accueilleront tous les nouveaux habitants autour d'un pot de l'amitié, le **jeudi 19 septembre à 19h**, à l'Espace Denise Potier, rue de la Poste. Tous les habitants sont naturellement conviés.
Ce sera une occasion d'échanger sur la commune, les événements à venir, les associations et acteurs locaux et de leur souhaiter la bienvenue dans notre si agréable village.

LE CCAS

LES ANIMATIONS REPRENNENT !



Goûter des Aînés
dès le mardi 17 septembre
Reprise des goûters des aînés de 14h30 à 17h au Bois de la Garenne. Retrouvez l'ensemble des dates sur le site de la mairie.

Gymnastique douce
à partir du 30 septembre
Salle d'Activités, 1 rue des Haies, les lundis de 16h30 à 17h30.

Les cours sont animés par Marion, professeure de gymnastique. Pas de cours dispensés durant les vacances scolaires.
Certificat médical obligatoire.

Semaine bleue du 30 septembre au 4 octobre inclus
Le programme complet sera directement adressé aux séniors et sera disponible au Forum des Associations, en mairie et sur le site internet de la mairie.

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF